

Annexe A



Australian Government

Rapport final

Rapports simplifiés par les pays insulaires du Pacifique
(PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement
(AME).



En consultation avec le Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Juillet 2010

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
SOMMAIRE.....	3
HISTORIQUE DU PROJET.....	5
ÉTAT D'AVANCEMENT DEPUIS LA CONFERENCE DU 20^E PROE.....	7
Lancement de la page Web.....	9
Brochure.....	9
CD d'informations.....	10
Article du bulletin des AME.....	10
Liens du site Web du PROE.....	10
Liens du site Web du World Conservation Monitoring Centre (WCMC) du PNUE.....	10
Lettre d'informations du Bureau régional pour l'Océanie de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).....	10
MAINTENIR DES LIENS AVEC D'AUTRES EFFORTS D'HARMONISATION	11
Symposium Nordique.....	11
Projet du FEM sur les rapports nationaux aux Conventions de Rio.....	11
SBSTTA 14	12
RESUME	13

Sommaire

1. Ce rapport a été préparé par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau, du Patrimoine et des Arts du Gouvernement australien (DEWHA), aux fins d'être considéré dans le cadre de l'article de l'ordre du jour 10.1. 'Rapports simplifiés par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité - rapport' final à la 21^e Conférence du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) en septembre 2010.

2. À la 20^e Conférence du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) en novembre 2009 dans le cadre de l'ordre du jour du point 11.1. Rapports simplifiés par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité – rapport d'avancement, les membres :
 - **ont examiné** le rapport d'avancement et les recommandations sur le projet de rapports simplifiés;
 - **sont d'accord** que l'Australie porte le projet à l'attention du Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG), en particulier son Groupe de travail sur les rapports nationaux, aux fins de discussion et de considération ;
 - **ont demandé** que l'Australie avec l'appui des pays insulaires du Pacifique (PIP) soulève le projet à la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES COP) en 2010; et
 - **ont requis** une mise à jour sur ce dossier à la Conférence du 21^e PROE.

3. Il s'agit du rapport final sur les activités menées dans le cadre du projet. En 2010, les travaux ont progressé afin de mettre en œuvre les recommandations énumérées ci-dessus. Par exemple, le projet a été présenté à la 15^e Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore (CITES) en mars 2010, et il est probable que le projet sera discuté lors d'une prochaine réunion du Groupe de liaison sur la biodiversité en septembre 2010.

4. En plus, une des principales priorités a été de promouvoir et de communiquer les progrès et les réalisations du projet à un public international. Il s'agit de s'assurer que les résultats et les enseignements tirés du projet seront utilisés pour orienter le débat futur au niveau international sur les activités visant à harmoniser les rapports nationaux. Ceci a été réalisé en lançant une page Web sur le projet et la production d'une brochure d'informations sur le projet qui est conçue pour être distribuée lors de conférences internationales destinées à informer les parties contractantes, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et bien d'autres intervenants.

5. Alors que le modèle de rapport simplifié élaboré dans le cadre de ce projet n'est pas approuvé pour un usage officiel comme outil de rapport pour les AME relatifs à la biodiversité, il fournit une étude de cas précieuse d'une approche régionale de rapport simplifié. Le modèle pourrait faciliter les rapports faits par les pays dans d'autres régions avec des effectifs et des contraintes de ressources similaires. Il est recommandé que les enseignements tirés du projet continuent à être communiqués lors des conférences internationales afin de réduire les chevauchements et favoriser la simplification des rapports des MEA internationalement.

Historique du projet

6. En 2007, Le gouvernement australien, en consultation avec le PROE, a commencé un projet pour simplifier l'élaboration de rapports par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) touchant à la biodiversité.
7. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau, du Patrimoine et des Arts du Gouvernement australien (DEWHA) est l'organisme chargé de la mise en œuvre de ce projet en consultation avec le programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce projet est financé par l'Australian Agency for International Development (AusAID).
8. Le projet met l'accent sur la mise en œuvre des MEA touchant à la biodiversité :
 - Convention sur la diversité biologique (CBD);
 - Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (CITES);
 - Convention sur les espèces migratoires (CMS);
 - Convention sur les zones humides (Ramsar) et
 - Convention pour la protection du patrimoine mondial (WHC).
9. La réalisation principale du projet a été le développement et l'essai d'un modèle de rapports consolidés sur les cinq AME relatifs à la biodiversité. Le modèle a été élaboré au début de 2008 et mis à l'essai dans huit pays du Pacifique sur la période de 2008 à 2009 : les îles Cook, Fidji, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Îles Salomon, Tonga et Vanuatu. Le projet est un exemple concret de la façon dont des rapports nationaux peuvent être simplifiés et harmonisés.
10. Un certain nombre de rapports ont été déposés au cours des trois conférences passées du PROE qui fournissent l'historique et les détails sur le projet :
 - Options pour simplifier l'élaboration de rapport par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (2007);
 - Résultats de l'essai d'un modèle de rapport consolidé réalisé pour les pays insulaires du Pacifique sur les accords multilatéraux sur l'environnement touchant à la biodiversité (2008); et

- Rapport d'avancement sur le projet de l'élaboration de rapports simplifiés par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (2009);

11. Ces rapports, ainsi que de plus amples renseignements sur le projet, sont maintenant disponibles en ligne sur une page Web spécialement conçue sur le site Web du Ministère de l'Environnement, de l'Eau, du Patrimoine et des Arts du Gouvernement australien (DEWHA). Il y a aussi un lien vers cette page web sur le site Web du PROE. Plus d'informations sur la page Web sont fournies ci-dessous.

État d'avancement depuis la Conférence du 20^e PROE

Vue d'ensemble des progrès

12. Les travaux ont progressé en 2010 afin de mettre en œuvre les recommandations convenues par les membres lors de la 20^e Conférence du PROE. Par exemple, le projet a été présenté à la 15^e Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore (CITES) en mars 2010, et il est probable que le projet sera discuté lors d'une prochaine réunion du Groupe de liaison sur la biodiversité en septembre 2010. De plus amples détails de ce progrès sont fournis ci-dessous
13. Une des priorités principales de 2010 a été de promouvoir et de communiquer les progrès et les réalisations du projet à un public international. Il s'agit de s'assurer que les résultats et les enseignements tirés du projet seront utilisés pour orienter le débat futur au niveau international sur les activités visant à harmoniser les rapports nationaux. De plus amples détails sur les activités de communication menées en 2010 sont fournis ci-dessous.

Groupe de liaison sur la biodiversité

14. DEWHA a contacté l'actuel coordonnateur du Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG) en novembre 2009 pour proposer l'ajout du projet de rapport simplifié à l'ordre du jour de la 8^e conférence du BLG. Il est probable que cette conférence aura lieu en septembre 2010. Nous avons été informés qu'une présentation sur le projet serait la bienvenue à la conférence. Suite à ce conseil, en juin 2010 le Secrétaire général du Secrétariat de la CITES a indiqué qu'il en discuterait avec les membres du BLG car ils préparent l'ordre du jour de la prochaine conférence, comme il souhaiterait obtenir des informations complémentaires sur le projet.
15. Le BLG actuellement étudie une proposition visant à autoriser les observateurs et participants extérieurs à assister à leurs conférences, mais aucune décision n'a encore été prise. En tant que tel, nous allons probablement demander qu'un membre actuel du BLG présente le projet aux membres de notre part. Promouvoir la discussion sur le projet entre les chefs des secrétariats des AME relatifs à la

biodiversité est une étape importante dans le renforcement de leur appui, progressant l'action et déterminant la voie à suivre qui se baserait sur le modèle.

15^e Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (CITES);

16. La 15^e Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (CITES CoP15) se déroulera à Qatar du 13 au 25 mars 2010.

17. Le Gouvernement australien a soumis un document d'informations (CoP15 [Information Document. 44](#)) sur le projet au CITES CoP15 qui se trouve sur le site Web du CITES CoP. Le document d'informations peut être consulté à :
<http://www.cites.org/common/cop/15/inf/E15i-44.pdf>

18. Le document d'informations a été présenté au CoP par le Secrétariat du CITES dans l'ordre du jour au point 21 sur les rapports nationaux durant la 6^e session du Comité II. Durant la session, l'Australie a informé les parties et effectué une mise à jour sur les progrès effectués avec le projet. Le résumé de la 6^e session du Comité II peut être consulté sur le site Web du CITES à :
<http://www.cites.org/eng/cop/15/sum/E15-Com-II-Rec06.pdf>

10^e Conférence des parties (CoP) à la Convention sur la diversité biologique (CBD)

19. Nous chercherons à proposer le projet de façon informelle à la 10^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB CoP10) qui doit avoir lieu à Nagoya, au Japon du 18 au 29 octobre 2010. Un événement parallèle sur le projet pourrait être programmé au cours de la CdP afin de faire connaître le projet.

Préparation d'exemples de projet de rapports nationaux en utilisant le modèle

20. Des exemples de projet de rapports nationaux ont été préparés pour les pays impliqués dans l'essai du modèle de rapports consolidé en 2008-2009 : les îles Cook, Fidji, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Îles Salomon, Tonga et Vanuatu.

21. Les projets seront mis à la disposition en 2010 des pays qui firent les essais pour leur approbation. Une fois approuvés, certains des projets seront ensuite mis à disposition sur la page Web des rapports simplifiée à titre d'exemple d'avantages de l'utilisation d'un modèle de rapports consolidé et d'afficher le type d'informations qui peut être communiqué à travers le modèle de rapport.

Communication sur l'état d'avancement du projet

Lancement de la page Web

22. Une page Web sur le projet a été développée et se trouve maintenant disponible sur le site Web du DEWHA. Consulter la page Web à :

<http://www.environment.gov.au/about/international/reporting/>

23. La page Web contient des informations sur le projet de rapport simplifié, ainsi que les rapports établis sur le projet qui ont été déposés au cours des conférences du PROE depuis 2007. Le modèle de rapports consolidés est également disponible sur le site Web à la fois dans les formats Microsoft Word et Abode LiveCycle.

24. PROE, AusAID, le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, et le Programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement – le World Conservation Monitoring Centre ont été consultés lors de la préparation de la page Web.

25. Une lettre a été envoyée par le gouvernement australien pour les Secrétariats des AEM liés à la biodiversité en Juillet 2010 l'informant du lancement de la page Web.

Brochure

26. Une brochure contenant des informations sur le projet ainsi qu'un lien vers la page Web a été publiée. Des exemplaires de la brochure ont été envoyés aux secrétariats des AEM relatifs à la biodiversité, PROE, PNUE-WCMC et au Nordic Council. Des exemplaires de cette brochure seront disponibles à la prochaine conférence internationale visant à promouvoir la sensibilisation à ce projet. Des exemplaires peuvent également être fournis aux membres du PROE qui peuvent être intéressés à distribuer des brochures lors de conférences pertinentes et au sein de leur gouvernement.

CD d'informations

27. Des CD d'information contenant tous les reports sur le projet et le modèle dans les formats Microsoft Word et Adobe LiveCycle ont été préparés pour tous les membres du PROE. Ceux-ci seront distribués aux membres et autres parties prenantes au cours de la 21^e Conférence du PROE.

Article du bulletin des AME

28. Un article d'invité sur le projet, y compris les enseignements tirés de sa mise en œuvre ainsi que les détails de la page Web seront publiés dans le Bulletin des MEA de l'Institut international du développement durable en octobre 2010.

Liens du site Web du PROE

29. Le PROE a également joué un rôle dans la diffusion du projet. Des informations sur le projet sont maintenant disponibles sur le site Web du PROE. Il y a un lien vers la page Web du projet qui permet d'accéder au réseau d'informations sur l'environnement du Pacifique du PROE à :

<http://www.sprep.org/publication/digest.asp>

Liens du site Web du World Conservation Monitoring Centre (WCMC) du PNUE

30. Le World Conservation Monitoring Centre (WCMC) du PNUE (programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement) a également joué un rôle dans la diffusion du projet en fournissant un lien vers la page Web de présentation des rapports simplifiés sur leur site Web à :

<http://www.unep-wcmc.org/conventions/harmonization/links.htm>

Lettre d'informations du Bureau régional pour l'Océanie de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

31. Un article a été inclus dans la lettre d'informations de l'Océanie du bureau régional de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en mai 2010 pour présenter le projet. L'article a présenté une occasion utile pour transmettre l'avancement du projet aux membres de l'UICN dans la région de l'Océanie et au-delà. La lettre d'informations a été largement diffusée via la liste de distribution de courriels de l'UICN.

Maintenir des liens avec d'autres efforts d'harmonisation

32. Nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec le PNUE-WCMC et le PROE pour s'assurer que le travail sur la rationalisation et l'harmonisation des rapports nationaux s'appuie sur les connaissances et les compétences existantes.

Symposium Nordique

33. Un symposium nordique sur «Les synergies parmi les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la diversité biologique» a eu lieu à Helsinki, en Finlande, les 8 et 9 avril 2010 pour identifier les options et les possibilités de renforcer la cohérence et les synergies entre les AME relatifs à la biodiversité. Le colloque a été organisé par le Ministère de l'Environnement de la Finlande avec d'autres ministères de l'environnement nordique.

34. UNEP-WCMC a présenté au symposium « Simplification des rapports nationaux pour les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la diversité biologique » et a promu le projet de simplification des rapports nationaux pour le compte du gouvernement australien. Un rapport sur les résultats du symposium se trouvent à : http://www.biodivcluster.fi/pdf/Report_3_May_2010%20Final.doc

Projet du FEM sur les rapports nationaux aux Conventions de Rio

35. L'environnement mondial (FEM) finance un projet de 1,7 million de dollars américains comme « pilote de processus intégrés et approches visant à faciliter les rapports nationaux aux Conventions de Rio. Les Conventions de Rio sont la Convention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'agence d'exécution de ce projet est le PNUE-WCMC.

36. Les trois objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- a. développer des approches intégrées pour la collecte/l'analyse de données et la gestion des informations pertinentes pour les trois Conventions de Rio au niveau national;
- b. renforcer les synergies dans le processus des comptes-rendus aux trois conventions, sans compromettre les décisions pertinentes de la CdP, et
- c. contribuer à la planification globale améliorée et aux processus de décision au niveau des pays liés à la mise en œuvre de ces trois conventions.

37. Le projet se concentre sur six pays pilotes : l'Afghanistan, l'Érythrée, la République démocratique populaire du Lao, le Libéria, Palau et l'Île Maurice. Le projet se déroulera partir de janvier 2010 à décembre 2012. Un atelier de lancement du projet et la première réunion du Comité de pilotage du projet a eu lieu à Cambridge, au Royaume-Uni en février 2010. De plus amples détails sur le projet peuvent être trouvés à : <http://rioconventionsreporting.net>

14^e Conférence de l'organisme subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 14) à la Convention sur la diversité biologique

38. Le projet de rapport simplifié a été présenté lors de deux manifestations parallèles menées par le PNUE à l'organisme subsidiaire (SBSTTA) de la CDB le 14 mai 2010 :

- Une étape à la fois : rapport commun comme moyen d'obtenir de meilleures performances et livraisons lors de la Convention de Rio, le 13 mai, qui comprenait un exposé sur la simplification des rapports aux AME - Expériences du groupe de la biodiversité, et
- Synchroniser la biodiversité (les synergies entre les conférences sur la biodiversité), le 14 mai, qui comprenait un exposé sur « la simplification des rapports aux accords relatifs à la biodiversité - leçons pour les discussions sur les synergies.

Résumé

39. Il s'agit du rapport final aux membres du PROE sur les activités menées dans le cadre du projet. La date d'achèvement du projet de rapport simplifié est le 30 novembre 2010. À ce stade, il est anticipé que le BLG va l'examiner lors de sa 8e Conférence en septembre 2010. Promouvoir la discussion entre les chefs des secrétariats des AME relatifs à la biodiversité sur le projet lors de cette conférence est une étape importante dans l'avancement de l'action et ce afin de déterminer une voie à suivre. Finalement, de nouvelles mesures pour l'avancement des travaux sur cette question doit être déterminée par les parties contractantes aux AME relatifs à la biodiversité en concertation avec les Secrétariats des AME.
40. Une des principales réalisations a été le développement d'une page Web qui présente toutes les informations pertinentes sur le projet. Cette page Web sera un outil utile pour l'avancement des travaux sur cette question et permettra d'éviter la duplication de ce travail par la suite. Il fournit également une source facilement accessible d'informations pour les décideurs et chercheurs dans d'autres régions du monde engagés dans un travail analogue.
41. Le projet de rapport simplifié a un large éventail d'avantages pour les pays insulaires du Pacifique. Bien que le modèle de rapport n'ait pas été officiellement approuvé pour une utilisation par les organismes directeurs des AME relatifs à la biodiversité, il fournit une étude de cas précieuse d'une approche régionale de rapport simplifié. Le modèle pourrait faciliter les rapports faits par les pays dans d'autres régions avec des effectifs et des contraintes de ressources similaires. Il est recommandé que les enseignements tirés du projet continuent à être communiqués lors des conférences internationales afin de réduire les chevauchements et promouvoir des rapports plus efficaces et efficients des AME internationalement.